



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24141347

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 SEP. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0797 889 930**

Nom

(en entier) : **BT GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du rivage 20, 7110 Strépy-Braquegnies**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de ce 02/08/2024, il est convenu ce qui suit:

Les membres présent de la présente assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: Rue d'Edimbourg 3, 6040 Jumet

A l'unanimité, les membres présents de cette assemblée générale extraordinaire n'ont aucune objection à ce qui est dit ci-dessus.

Fin de la séance 8h30

TORTORICI ANTONELLO
ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).